



# JAZZ CLUB MOULINS

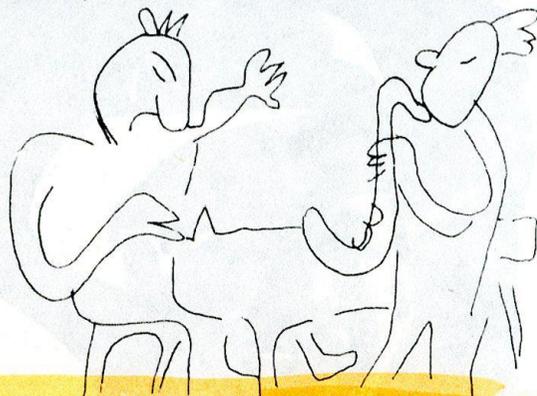
chère amie, cher ami,

Vous avez entre les mains le premier bulletin que notre Jazz Club Moulinois édite depuis 6 mois. Ne vous en alarmez pas : nous ne vous avons pas oublié, nous n'avons pas non plus décidé de mettre la clef sous la porte ! Seulement de nombreuses difficultés nous ont empêché d'avoir le dynamisme nécessaire pour poursuivre nos activités. Vous avez d'ailleurs eu quelques échos de cette situation avec la convocation à l'Assemblée Générale du 28 février. Disons pour simplifier que des problèmes de personnes (maladie, indisponibilité professionnelle ...) et sans doute aussi des problèmes d'organisation, ne nous ont pas permis d'animer le club correctement. Aujourd'hui, après ce long passage à vide, une équipe nouvelle a été mise sur pied, avec des objectifs ambitieux, et aussi un projet précis qui a été discuté et voté par l'Assemblée Générale du 28 février.

Vous trouverez dans ce courrier un résumé des questions qui ont été traitées lors de l'Assemblée générale du 28 février, et aussi un calendrier des activités jusqu'au 30 juin.

Nous espérons de tout cœur vous retrouver très bientôt à la cave ou dans les rues de Moulins, pour partager le Jazz !

le groupe "INFORMATION" du JCM.



## Compte-rendu et bilan de l'Assemblée Générale du 28 Février 89

Ce compte-rendu se veut succinct. Il vous présentera un bref résumé des difficultés que rencontre actuellement le JCM, un rapide tour d'horizon des solutions qui ont été envisagées, le projet qui a été retenu et l'organisation mise en place jusqu'au 30 juin.

Le JCM semble souffrir d'un certain nombre de maux. Témoins la désaffection croissante des adhérents, la disparition progressive des orchestres (à ce jour, il ne reste plus que "patchwork", le big band, et une formation variable dite "de circonstance"), le manque d'engagements, l'absence d'information, vers les adhérents et vers le public. A cela plusieurs raisons : des problèmes personnels de nos administrateurs (par exemple, Michel POIX, malade, est actuellement hospitalisé), leur petit nombre (à l'AG d'octobre, seulement 4 élus au CA), la concentration excessive des pouvoirs, le manque de motivation et de perspectives pour la plupart d'entre nous, enfin, cela a été noté à plusieurs reprises, alors pourquoi le taire, un certain ostracisme ...

Pour tenter de s'en sortir, 3 solutions ont été envisagées : restreindre les activités du club à un seul lieu de répétition pour les orchestres, tenter de réactiver le club après avoir épuré les comptes (essentiellement, remboursé l'emprunt), enfin, et c'est cette troisième voie qui a été retenue, s'appuyer sur une nouvelle équipe pour réorganiser le

club, avec de nouvelles perspectives et une nouvelle répartition des pouvoirs et des tâches.

L'AG s'est prononcée sur un projet présenté par quelques personnes qui ont, en ce début d'année, travaillé à animer tant bien que mal le club (en particulier, le stage de danse, le réveillon, les soirées microsillon). Elles ont fait les remarques suivantes :

Jusqu'à présent, le fonctionnement du JCM était confié au Conseil d'administration, qui délégait quelques uns de ses pouvoirs à des commissions. L'objet du JCM était de permettre à des musiciens de jouer ensemble, de se rencontrer, de se former. Les membres non musiciens étaient invités à assister aux activités des musiciens.

Aujourd'hui, l'optique doit changer : il existera au sein du même Jazz Club des musiciens, amenés à se rencontrer, à jouer, à se former ; d'autre part des membres, qui organiseront leurs loisirs autour du Jazz, comme ils l'entendent. Ainsi, les responsabilités se trouvent partagées :

1. Les musiciens s'organisent en groupe, et se gèrent eux-même, en choisissant en leur sein des gestionnaires.
2. L'animation de la cave et les activités associatives sont confiées à un "groupe animation"
3. Le bulletin, les affichages et tout ce qui touche à la promotion de JCM dans et hors des murs sont confiés à un groupe "information".
4. La formation des musiciens fera elle aussi l'objet d'un groupe autonome.
5. Il y a une carte d'adhérent à deux vitesses : le membre simple paie une carte à 30 F. et peut assister aux activités du club. Il participe à chaque fois aux frais d'animation. Le membre actif, musicien ou adh-

rent motivé paie sa carte 150 F et participe aux activités du club.

6. Chaque groupe, de manière autonome, élabore un projet pour l'année suivante, qu'il présente à l'AG de juin. L'AG examine, modifie, puis vote le projet ; le groupe réalise son projet de manière autonome.

7. Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion des comptes, des questions fiscales et juridiques, de contrôler le bon déroulement des projets et du suivi général.

Cette nouvelle organisation ne pouvant prendre effet avant septembre prochain (puisqu'il faut bien élaborer des projets !) une équipe d'une quinzaine de personnes a décidé, afin de maintenir une vie à la cave, d'animer le club jusqu'en juin. Vous trouverez ci-joint, le calendrier des festivités qu'elles ont prévues. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à passer à la cave, ou à entrer en contact avec une de ces 15 personnes.

Le groupe "information" est constitué actuellement de

Catherine CONTAMINE

Marie BOUCHON

Philippe POZAC

André PHILIPPON

Gilles BERTRAND

le groupe "animation" est composé actuellement par

Suzy GUENON

Françoise CHOLLET

Catherine DUPUIS

Philippe ROUSSEAU

Jean Pierre PHILIPPON

Jean Pierre ROUGERON

Bruno VELLUET